

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2025/02/27-02-CFVU

**Dossier de demande d'accréditation de
L'Institut national supérieur du professorat et de l'enseignement
INSPE d'Aix-Marseille
à compter de 2025/2026**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 27 février 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L.721-1
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Considérant la prorogation de l'accréditation de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie d'Aix-Marseille jusqu'au 31 août 2025,

Considérant le calendrier d'accréditation de la vague C, l'accréditation de l'INSPE d'Aix-Marseille doit être renouvelée au 1^{er} septembre 2025 jusqu'au terme du prochain contrat pluriannuel,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique:

REND UN AVIS FAVORABLE à la demande d'accréditation de l'Institut national supérieur du professorat et de l'enseignement (INSPE) d'Aix-Marseille, à compter de l'année universitaire 2025/2026.

Cet avis est rendu à l'unanimité, par les membres présents ou représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

